

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 27 septembre 2022

Berger-Levrault et le CNRS signent un accord-cadre pour accélérer la recherche et les innovations dans le domaine de la ville durable

Berger-Levrault, éditeur de logiciels intervenant notamment auprès des collectivités locales, et le CNRS, ont noué le 23 septembre, un accord-cadre d'une durée de 5 ans dans des projets de recherche communs en faveur de la ville durable. L'objectif de ce partenariat est d'accélérer le développement de services numériques qui améliorent les performances sociales, environnementales et économiques des territoires.

Déjà membre depuis 2020 du Club CNRS Europe, Berger-Levrault renforce sa collaboration avec le CNRS pour lancer de nouveaux projets de recherche autour de trois axes stratégiques répondant aux enjeux de la ville durable :

- Rendre intelligibles et plus éthiques les systèmes d'intelligence artificielle,
- Améliorer l'impact énergétique des solutions numériques,
- Comprendre le fonctionnement des villes et territoires grâce à une approche pluridisciplinaire et faciliter ainsi les prises de décision des politiques publiques.



Antoine Dumurgier, Directeur Général de Berger-Levrault et Antoine Petit, Président-Directeur-Général du CNRS

Ce travail commun s'inscrit dans une volonté de partage de la production et des savoirs scientifiques pour proposer des solutions de pointe. Cette signature inédite est la première entre le CNRS et une ETI française ; elle promet un impact fort pour l'innovation issue de la recherche scientifique, au service de l'intérêt général.

« Berger-Levrault se félicite aujourd'hui d'être accompagné par le CNRS sur une feuille de route scientifique, technologique et aussi sociétale pour développer des solutions numériques au service des villes et territoires. »

Antoine Dumurgier, Directeur Général de Berger-Levrault.

« Le CNRS est heureux de s'engager aux côtés du groupe Berger-Levrault, pour répondre notamment aux enjeux de la ville durable. Le défi des territoires du futur est l'un des six défis sociétaux prioritaires qui figurent au plan stratégique de l'établissement.

Premier accord-cadre du CNRS avec une ETI, cette signature est également un symbole fort



pour l'avenir des collaborations de recherche possibles avec le monde économique. »

Antoine Petit, Président-Directeur-général du CNRS.

À propos de Berger-Levrault

L'éditeur de logiciels international accompagne les professionnels privés et publics pour répondre aux exigences croissantes de performance et de transformation de leurs métiers.

Avec 2 100 collaboratrices et collaborateurs et 51 000 clients en Europe, Maroc et Amérique du Nord, le Groupe s'adresse aux collectivités et administrations locales, aux établissements médico-sociaux, au secteur hospitalier, aux entreprises, aux industries et au monde de l'éducation. Son ambition : faire bénéficier ses utilisateurs du formidable potentiel du numérique au travers de plateformes de services à l'heure de l'ouverture massive des données et des interfaces intelligentes.

<https://www.berger-levrault.com/>

À propos du CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et inter disciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique, économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 32 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, représentent plus de 120 000 personnes ; ils font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via près de 200 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

Pour plus d'information : www.cnrs.fr